



DECLARATION COMMUNE DES FEDERATIONS SYNDICALES CGT, FDSU, FO, CFDT ET DES MUTUELLES DES FINANCES

Les fédérations syndicales CGT, FDSU, FO, CFDT et les mutuelles des finances se sont réunies à plusieurs reprises pour débattre des enjeux relatifs à la protection sociale complémentaire.

Elles réaffirment, ensemble, que la construction d'une protection sociale de haut niveau, notamment contre les risques liés à la maladie exige :

- Une préservation et une amélioration du régime obligatoire de base de la sécurité sociale imposant de revoir la loi DOUSTE BLAZY qui, non seulement, entraîne d'importantes régressions du point de vue de la protection contre les risques mais de plus ne règle pas les problèmes de son financement et de sa gestion.
- L'ouverture de négociations entre l'Etat employeur et les organisations syndicales sur la protection sociale complémentaire qui doit permettre d'aboutir à une participation de l'Etat employeur, sécurisée sur le plan juridique, au financement de la protection sociale complémentaire.

Les fédérations syndicales CGT, FDSU, FO, CFDT et les mutuelles des finances dénoncent les attaques portées contre les mutuelles :

- Qu'il s'agisse des décisions prises par certains ministères de la fonction publique mettant en cause les moyens alloués aux mutuelles et qui s'inscrivent dans une volonté de réaliser toujours plus d'économies budgétaires au détriment de la satisfaction de besoins sociaux.
- Qu'il s'agisse de l'injonction de la direction générale « Concurrence » de la Commission Européenne adressée à l'Etat Français visant à mettre fin aux aides allouées par ce dernier aux mutuelles.

Au Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, elles demandent que les discussions annoncées par le Ministre avec les fédérations syndicales s'ouvrent dans les meilleurs délais pour créer les conditions du développement, dans un cadre juridique sécurisé, des moyens alloués aux mutuelles et du renforcement de la protection sociale complémentaire des agents.

PARIS, le 11 05 2005.

*Fédération des Finances CGT, Case 540, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex
Tel : 01.48.18.82.21 E-mail : finances@cgt.fr*